beaucoup de jeunes gens qui, ayant épousé des jeunes filles employées dans des ateliers,se sont empressés de les retirer de ce milieu,contraire aux véritables conditions de la vie de famille. M. le secrétaire général résume la discussion en disant que le but de l'Œuvre est l'association de la famille ouvrière, mais par les chefs de famille, et à la faveur du dévouement des classes élevées. Il annonce qu'il va donner la parole à M. Claudio Jannet, un des hommes les plus distingués sortis de la grande école d'économie sociale fondée par M. Le Play. M. le comte de Mun saisit cette occasion pour rendre hommage en termes émus, à la mémoire de cet homme illustre qui vient de mourir, et de mourir en chrétien. M. Le Play a, par son immense labeur, placé la science sociale sur le terrain religieux; il a dévoilé les faux dogmes de la révolution.

Observateur infatigable, il est arrivé, par la méthode scientifique, aux conclusions les plus sûres et les plus affirmatives pour la restauration du travail chrétien. *M. Claudio Jeannet*, dans un discours très applaudi, expose l'historique et le fonctionnement de l'association chrétienne des paysans de Westphalie. Il ressort de cette étude que la religion seule est la base solide de l'association humaine, et que la famille doit se rétablir sur la communauté des professions et le groupement corporatif des hommes. Enfin, M. Claudio Jannet, avec une grande délicatesse de langage, montre combien il est difficile aux œuvres les meilleures de produire le bien, lorsque la souveraineté ne connaît pas ses devoirs. Après ce remarquable discours, la séance est levée.

Les réunions continueront d'avoir lieu tous les soirs. Le samedi, grande séance de clôture, où M. le comte Albert de Mun prendra la parole pour résumer dans un discours les travaux de l'assemblée générale.

LE SALON DE 1882

(SUITE)

Un tableau qui fait sensation et devant lequel le public stationne longuement, à toute heure de la journée, c'est le tableau de Mlle ABBÉMA.

Mlle Abbéma, que l'on était habitué à considérer un peu comme un peintre amateur, est décidément *quelqu'un*. Son envoi de cette année, qui a pour titre « *les Saisons* », la classe d'emblée au rang des artistes. Cela ne veut pas dire que son tableau nous plaise et n'ait droit qu'à des éloges Au contraire, nous le critiquerons vivement. Mais cette critique elle-même peut passer pour un hommage, car on ne discute que les œuvres qui en valent la peine.

Le tableau se compose de quatre toiles distinctes, enchâssées dans le même cadre et séparées l'une de l'autre par une baguette.

Le Printemps, c'est Mlle Baretta; l'Eté, la rieuse Samary; l'Automne, Sarah Bernhardt; quant à l'Hiver, il est gaillardement représenté par Mlle Reichemberg.

Mlle Abbéma a donc choisi pour modèles quatre de ses amies. A-t-elle eu raison ? — Oui et non. — Au point de vue du *succès de Salon*, elle a sagement agi en préférant à quatre frimousses inconnues, les minois chiffonnés d'actrices en vogue. Mais étant donné ce point de départ, il eût fallu traiter le tableau de telle sorte que le public ne pût se méprendre sur la pensée de l'artiste et n'eût à se demander si Mlle Abbéma a voulu faire *les portraits* de ses amies ou simplement a prié ces dernières de lui servir complaisamment de modèles pour un sujet allégorique. Autrement dit, il fallait que les figures fussent absolument ressemblantes ou bien, au contraire, suffisamment idéalisées pour qu'on ne cherche pas à les reconnaître. Le juste milieu dans lequel s'est tenu Mlle ABBÉMA fait certainement tort à son œuvre. A part ce gros défaut qu'elle eût pu éviter, comme nous le disions en commençant, elle a fait preuve dans l'exécution de ses *Saisons* d'un talent qui dépasse l'honnête moyenne.

Puisque nous parlons portraits, signalons dans cette même salle, un petit portrait très bien touché, qui est dû au pinceau d'un jeune peintre espagnol, M. ARCOS. Si la plaisanterie n'était usée, nous n'hésiterions pas à citer, à ce propos, le refrain de la *Périchole* : « il grandira, car... »

Le moment serait venu de nous arrêter devant la délicieuse toile de J. BRETON, le *Crépuscule*, devant laquelle nous passons, mais Breton est du Nord, et à ce titre, nous lui réservons une place ailleurs.

Voici le portrait de M. Puvis de Chavannes, par BONNAT. C'est peut-être le meilleur de tous les portraits que ce peintre a exposés depuis quelques années.M.Bonnat excelle à éclairer ses sujets.La tête de M. Puvis de Chavannes est en pleine lumière et se détache sur le fond avec une vigueur et une puissance remarquable. Comme peinture, c'est très fort. On reproche généralement à M. Bonnat de n'avoir pas donné une pose assez artistique à son modèle et de l'avoir représenté dans une attitude qui conviendrait mieux à un dentiste ou à un député qu'à un peintre.

Ce sont critiques de détails qui n'enlèvent rien à la valeur intrinsèque du tableau.

A citer encore aux alentours : *la Grève des Forgerons* et un portrait d'AVIAT; puis, une *Vue de la place de la Bastille*, traitée dans le genre créé par Luigi Loir et qui est signée BOGGS, et enfin, un bijou de sentiment et de justesse, intitulé *Soir d'Automne*.

Quelle poésie dans cette scène, si simple pourtant ! Une femme est appuyée sur le balcon d'une terrasse, plongeant au loin son regard vague dans la profondeur de l'horizon. Le sol est jonché de feuilles mortes, la campagne environnante présente cet aspect triste de l'automne. Il se dégage de cette composition un je ne sais quoi de sentimental et de rêveur... C'est très bien.

Salle XX. — BASTIEN LEPAGE. — Eh oui nous le reconnaissons volontiers, ce jeune peintre a beaucoup de talent; il en a immensément et la vogue qui s'est attachée à ses productions est, jusqu'à un certain point, méritée. Pourtant il y a dans la façon de procéder de ce maître une lacune sensible, le manque absolu de profondeur.

Dans son tableau, tout est sur le même plan, *le Père Jacques*, la petite fille, les arbres, tout. Cette erreur semble malheureusement s'accentuer davantage chaque année, chez M. Bastien Lepage. De là vient qu'au premier abord, le tableau s'explique mal. Puis au second coup d'œil, on découvre alors qu'il y a des parties traitées d'une façon charmante; par exemple, le personnage de la fillette, cueillant des fleurs sur le chemin. Mais, en somme, quoiqu'on dise, nous préférons de beaucoup au *Père Jacques*, *les Ramasseurs de pommes de terre*, qui valurent à M. Bastien Lepage, une première médaille, il y a quelques années. Ceci n'est qu'une opinion personnelle. Nous devons ajouter que beaucoup d'artistes font le plus grand éloge du *Père Jacques*, et mettent en avant le nom de l'auteur pour l'obtention de la grande médaille... Qu'il n'obtiendra pourtant pas encore cette année, vous le verrez.

M. BOUGUEREAU et son *Crépuscule* logent en face. Nous sommes bien embarrassés pour formuler notre appréciation sur cette composition allégorique. Il est de toute évidence, que M. Bouguereau peint bien, mais quelle convention dans le coloris ! De grâce, résignez-vous à vous inspirer de la nature! Un peu plus de sentiment!

Quand M. BRÉTEGNIER choisira un sujet intéressant, nul doute qu'il réussisse. Son *Henri II au tombeau, de Thomas Becket*, est une étude assez serrée. C'est de la bonne peinture, mais quel sujet !

Il y a là tout à côté deux natures mortes bien joliment faites.

D'abord, *les Crevettes*, de BERGERET (c'est tout dire); ensuite, un étal couvert de bottes d'asperges, admirablement rendues.

Passons sans nous y arrêter devant *le Supplice d'Ixion* de BRAMTOT. O peinture classique, nous te saluons comme la momie antique, dont tu as la froideur et l'immobilité !

GASTON MONTLANDRY.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le *Petit Nord* triomphe, et il a tort de triompher. Sur la foi d'un renseignement que j'avais tout lieu de croire exact, j'ai affirmé que M. Charles Simon, au lieu de faire bravement son devoir pendant la dernière guerre, s'était réfugié dans une infirmerie.

M. Simon me répond :

La vérité, la voici :

1° Je n'étais pas soumis, en effet, par mon âge à la loi militaire, en 1870-71.

2° Je me suis engagé volontairement, non dans le service des hôpitaux ou des infirmeries mais dans le 151e bataillon de marche, et c'est en raison du service pris par moi pendant la guerre que j'ai pu passer ensuite l'examen d'officier de réserve, dans l'artillerie, à laquelle j'appartiens encore aujourd'hui.

Voilà ce que vous auriez pu savoir, si vous aviez voulu prendre la peine de vous renseigner avant de calomnier.

Eh bien ! soit, je me suis trompé, et je n'hésite pas à vous donner acte de votre déclaration. Je le fais loyalement, simplement, comme il convient à un galant homme de le faire.

Mais n'en concluez pas que je recule, et n'insinuez pas que le pseudonyme dont je signe presque toujours mes articles, est destiné à me masquer.

Je n'ai rien à cacher ni de ma vie privée, ni de ma vie politique. Si vous tenez à vous en assurer, la preuve est facile. Essayez un peu, vous trouverez M. Noilhan derrière M. Pierre Salvat. Je suis à votre disposition et j'y suis DE TOUTES FAÇONS.

PIERRE SALVAT.

Le *Progrès du Nord*, après six jours de laborieuses méditations, publie un article sur les scandales qui ont marqué le dernier enterrement civil de Roubaix. Il nous accuse d'avoir altéré la vérité.

Nous n'avons qu'un mot à répondre. Tout, absolument tout est rigoureusement exact dans ce que nous avons écrit, et nous mettons au défi notre confrère de démontrer qu'il s'est glissé la moindre exagération dans notre récit.

Dans les scrutins sur les différents projets de loi présentés hier à la Chambre, tous les députés conservateurs du Nord se sont abstenus.

M. Justin Ruffelet, avocat, vient d'être nommé président du *Denier des Ecoles catholiques de Roubaix*. Il remplace M. Louis Toulemonde-Parent que des raisons toutes personnelles obligent à se retirer.

Bien que de fondation récente, l'œuvre est déjà en excellente voie. Les résultats acquis font honneur au président démissionnaire et lui méritent notre vive gratitude.

Le choix de son successeur est à tous égards excellent. Sous l'énergique impulsion de M. Justin Ruffelet, le *Denier des Ecoles catholiques* ne saurait manquer de prendre un nouveau développement.

Nous avons publié, il y a quelques jours, un éloquent appel de Mgr de Cambrai, aux fidèles de notre diocèse en faveur de son vénérable collègue de Pamiers, dont le diocèse est dans le plus grand dénuement. Les souscriptions n'ont pas tardé à venir. Nous renouvelons aujourd'hui cet appel, en rappelant qu'on peut souscrire dans nos bureaux, ainsi que chez Messieurs les curés de Notre-Dame et de Saint-Martin, qui feront parvenir les offrandes à Mgr Duquesnay.

Nous recevons la dépêche suivante :

Le frère mariste Pierre Sturm, instituteur à Halluin, inculpé de mauvais traitements sur un enfant de sa classe a été acquitté aujourd'hui par le tribunal correctionnel de Lille.

Ce matin, vers 7 heures, Jeanne Carton, petite fille de sept ans, demeurant chez ses parents, au hameau de la Vigne, regardait passer les bateaux, sur le bord du canal, lorsque, tout-à-coup, son pied glissa, et l'enfant tomba à l'eau, la tête la première. M. Adolphe Debrabander, ajusteur, demeurant rue St-Louis, passait à ce moment près du canal et fut témoin de l'accident. Saisissant aussitôt une perche, il la tendit à la petite fille et réussit à la ramener saine et sauve au rivage.

Il faut se défier des petits mendiants. Le fait suivant en est une preuve.

Hier, dans l'après-midi, le jeune X..., âgé de dix ans, frappait à la porte de M. Louis Leclercq, rue de l'Ommelet. La dame de la maison ayant ouvert, le petit garçon demanda l'aumône et un verre d'eau. Pendant qu'on allait dans la cour chercher ce qu'il demandait, X..., avisant un tiroir, l'ouvrit, prit d'abord un porte-monnaie, puis la fuite.

On recherche le jeune voleur.

Hier, l'agent Colonne vit un individu passer dans la rue du Tilleul, chargé de deux sacs qu'il soupçonna remplis de tabac. Aussitôt il se mit à la poursuite du fraudeur qui abandonna sur la place 25 kilos de tabac de 1re qualité.

Quarante neuf contraventions pour chiens errants ont été relevées hier. Depuis ce matin une charrette circule dans les rues de notre ville et on ramasse impitoyablement les chiens non munis de colliers.

Avis aux propriétaires.

Jeudi, vers six heures et demi du soir, le nommé X.., âgé de 13 à 14 ans, s'était rendu auprès de M. Amédée Persinas, propriétaire à Wattrelos, qui travaillait à ce moment dans son jardin. Son fusil chargé était posé à quelques pas de lui. Le jeune X... s'en empara pour jouer; mais le fusil partit tout à coup et M. Amédée Persinas, qui ne s'était pas aperçu de ce qui se passait, reçut la charge sur le côté gauche du cou et de la figure ; il tomba à la renverse affreusement mutilé ; le sang coulait abondamment, néanmoins le blessé eut encore assez de présence d'esprit pour ordonner à son malheureux et innocent agresseur d'aller chercher une voiture de place pour le conduire à son domicile, rue de Tournai, à Tourcoing.

Pendant ce temps-là, M. Amédée Persinas se rendait chez M. Duflot, préposé de douanes, pour raconter le terrible accident dont il venait d'être victime et recevoir les soins que nécessiterait son état, mais déjà la fièvre le prenait et à peine la voiture était elle arrivée qu'il s'évanouit.

Sa situation est très grave.

C'est le docteur Dewyn qui a été appelé auprès de M. Persinas.

Une petite scène de tumulte a signalé la soirée d'hier à Mouveaux, dans le cabaret de M. Depreter.

Jules Verbecque, maréchal-ferrant, sous l'empire de l'ivresse, voulait absolument boire encore. Le cabaretier s'y opposa et le poussa dehors, en lui disant : « Gare, voilà les gendarmes! » Dans tout autre moment, Verbecque aurait promptement évité la force publique, mais le genièvre rend audacieux, et Verbecque répondit : « les gendarmes ! je les em.....! » Cet insultant badinage a valu à notre personnage l'honneur d'être empoigné par Pandore et dirigé sur Lille où le tribunal correctionnel appréciera.

La loterie de cinq millions pour la construction du Palais des Beaux-Arts de Lille vient d'être autorisée officiellement par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 2 mai.

Les funérailles de M. Timoléon d'Hespel de Flencques auront lieu demain samedi, à l'église Ste Catherine à Lille.

Voici un extrait de la lettre de faire part que nous recevons :

« *Messieurs et dames*,

« Vous êtes priés d'assister aux convoi et service solennels de Messire

« TIMOLÉON

« d'HESPEL DE FLENCQUES

« Ecuyer, propriétaire, décédé subitement à Lille, le 2 mai 1882, dans sa 80e année.

« Lesquels convoi et service solennels auront lieu samedi 6 du dit mois, à dix heures et demie, en l'église Sainte-Catherine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Bondues, pour y être inhumé dans le caveau de la famille. »

Un obit solennel sera célébré dans l'église de Bondues, lundi à onze heures.

Au tribunal correctionnel de Lille :

Demain samedi viendra l'affaire Laporte, cultivateur à Halluin, inculpé d'outrage public à la pudeur.

L'affaire Pierre Détrille, maçon à Marcq-en-Barœul, viendra le 11 mai.

Voici le Bref, de Sa Sainteté Léon XIII, en réponse à l'adresse de l'Assemblée générale des catholiques de la province ecclésiastique de Cambrai, tenue à Lille, du 9 au 13 novembre 1881.

LÉON XIII, PAPE.

VÉNÉRABLE FRÈRE,

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Vous avez eu certainement une excellente pensée, Vénérable Frère, de présider à Lille, en novembre dernier, l'Assemblée générale des catholiques de votre province ecclésiastique.

Car, en ces temps si difficiles, personne ne disconviendra que rien ne peut être plus utile que des réunions de ce genre, animées par la piété et la concorde, et présidées par les pasteurs de l'Eglise, — pour développer les œuvres de foi et pour rabattre l'audace des ennemis du catholicisme.

Aussi, Nous avons accueilli avec une joie extrême les lettres que vous Nous avez adressées à l'issue du Congrès, et dans lesquelles, de concert avec un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques, vous Nous soumettiez vos délibérations et résolutions.

Nous vous remercions vivement de ce témoignage d'amour filial et de dévouement envers Nous, et Nous vous décernons les louanges dues à votre zèle si actif et si catholique.

Et priant Dieu, avec instance, de féconder vos entreprises et de les faire réussir par son tout-puissant secours, Nous vous accordons très affectueusement la bénédiction apostolique, à vous, Vénérable Frère, à votre Evêque auxiliaire, et à tous les ecclésiastiques et laïques signataires de votre adresse ou membres du Congrès.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 avril 1882, l'an cinquième de Notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

A notre vénérable frère, ALFRED, archevêque de Cambrai.

On lit dans le *Mémorial de Lille* :

Quelques farceurs de cabarets, qui s'intitulent libres penseurs — sans doute parce qu'ils n'ont jamais pensé de leur vie — ont adressé à M. le maire de Lille une pétition à l'effet de remplacer les sœurs des hospices par des infirmières laïques.

Plusieurs de nos confrères se préoccupent de ces élucubrations prétentieuses et leur font l'honneur d'une réponse.

Il ne saurait nous convenir, quant à nous, de discuter avec des sectaires de cette sorte.

Si quelque membre du conseil municipal est assez osé pour proposer un tel attentat à la liberté de conscience, il sera temps alors de répondre.

En attendants nous nous bornerons à rappeler à nos édiles la récente attitude des catholiques vis-à-vis du Bureau de bienfaisance.

Qu'ils réfléchissent aux conséquences de l'acte qu'on leur propose, dont le premier et infaillible résultat serait une grève absolue de la charité, envers les hôpitaux laïcisés.

J. D.

On lit dans le *Propagateur*:

Le *Petit Nord* et le *Progrès du Nord* gardent le silence le plus complet sur le « vol du cadavre » dont nous avons parlé mardi.

Voici, pour compléter le dossier du coupable, le *fac simile* de la lettre d'invitation à la messe pour la pauvre défunte :

« M.

»Vous êtes priés d'assister demain mardi 2 mai à la MESSE qui sera dite à sept heures, à l'église Saint-Pierre Saint-Paul, pour le repos de l'âme de Dame

VICTORINE

OYVAERT

»Décédée à Lille, rue Manuel, cour Caby, administrée des Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, *et privée, contre son vœu, des honneurs de la* SÉPULTURE ECCLÉSIASTIQUE.

»Lille le 1er mai 1882.

» Lille, imp. Six-Horemans.»

Les jeunes gens qui désirent se présenter au concours de 1882 pour le surnumérariat dans l'administration de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, sont prévenus que la liste des candidats sera close le 5 juin prochain et qu'ils doivent, par suite, formuler leur demande avant cette date devant le directeur à Lille, rue Gauthier-de-Châtillon, n° 1s.

On sait que M. le commandant Constant, des Sapeurs-Pompiers de Lille, a donné sa démission à propos de la réorganisation en voie d'accomplissement de ce bataillon, l'un des meilleurs de France.

Les officiers se sont spontanément concertés, et ils ont fait des démarches pressantes auprès de leur ancien commandant pour le faire revenir sur sa détermination. M. Constant, quoique vivement touché, n'a pas cru pouvoir y acquiescer, ni rester même en fonctions jusqu'à la nomination de son successeur.

En présence de cette volonté formellement arrêtée, les capitaines de bataillon se sont réunis jeudi matin et ils ont décidé de choisir l'un d'entre eux pour commandant *provisoire*. Leur choix est tombé sur M. le capitaine Labbé qui a, nous assure-t-on, accepté de faire cet *intérim*.

La Société industrielle du Nord de la France, dans sa séance solennelle de janvier 1883, décernera des récompenses aux lauréats des concours désignés ci-dessous :

Prix fondés par M. Verkinder.

Six prix, d'une valeur de 100 fr. chacun, deux pour l'anglais, deux pour l'allemand et deux pour l'italien, seront décernés aux élèves des cours publics et des divers établissements d'instruction de la ville de Lille, qui auront obtenu les meilleures notes dans les diverses séries indiquées plus bas.

CONDITIONS DU CONCOURS.

1. — Tout candidat devra fournir une déclaration signée de sa main, attestant qu'il n'est pas né de père ou de mère anglais, allemand ou italien, ou originaire de pays où sont parlées les langues allemande, anglaise ou italienne.

Les lauréats des années précédentes sont exclus du concours.

Le même élève ne pourra recevoir la même année un prix que pour une seule langue.

Une médaille pourra être décernée aux lauréats les plus méritants.

2. — Une commission de neuf membres, dont trois pour l'anglais, trois pour l'allemand et trois pour l'italien, sera choisie dans la Société par le Comité du Commerce.

3. — Du 5 au 10 novembre prochain, les élèves feront deux compositions, l'une en version, l'autre en thème, dont les textes seront choisis par la Commission.

4. — Les élèves qui présenteront à la Commission les meilleures compositions, concourront à nouveau entre eux du 20 au 25 novembre.

5. — Les matières de ce concours seront :

A. Une traduction sur manuscrit; B. une dictée; C. un examen oral.

N. B. Pour la dictée en allemand, la Commission tiendra compte de l'écriture.

La Commission s'attachera tout particulièrement à poser des questions sur les termes de la pratique commerciale.

Prix offerts par M. Hartung.

Deux prix, d'une valeur de 150 fr. chacun, l'un pour l'anglais et l'autre pour l'allemand, seront décernés aux employés de commerce, de banque ou d'industrie qui auront fait preuve de connaissances pratiques dans l'une de ces deux langues.

CONDITIONS DU CONCOURS.

1. — Tout candidat devra fournir une déclaration signée de sa main, attestant qu'il n'est pas né de père ou mère anglais ou allemand, ou originaire de pays où sont parlées les langues allemande ou anglaise.

Les lauréats des années précédentes sont exclus du concours.

Le même candidat ne pourra recevoir la même année un prix que pour une seule langue.

Une médaille pourra être décernée aux lauréats les plus méritants.

2. — Une Commission de six membres, dont trois pour l'anglais et trois pour l'allemand, sera choisie dans la Société par le Comité du Commerce.

3. — Du 5 au 10 novembre prochain, les élèves feront deux compositions, l'une en version, l'autre en thème, dont les textes seront choisis par la Commission.

4. — Les candidats qui présenteront à la Commission les meilleures compositions, concourront à nouveau entre eux du 20 au 25 novembre.

5. — Les matières de ce concours seront :

A. Une traduction sur manuscrit; B. une dictée; C. une correspondance commerciale; D. un examen oral.

B. N. Pour la dictée en allemand, la Commission tiendra compte de l'écriture.

La Commission s'attachera tout particulièrement à poser des questions sur les termes de la pratique commerciale.

Société régionale d'horticulture. — Dimanch prochain, 7 mai, aura lieu au conservatoire de musique, place du Concert, une exposition partielle de plantes, telles que pelargonium, résédas, fuchsia, héliotropes, pétunia etc. etc.

Le public sera admis à visiter cette exposition de midi à cinq heures.

Le même jour, assemblée générale à cinq heures. —Lecture des procès-verbaux et rapport financier.

Conférence. *Des plantations d'arbres dans l'intérieur des villes au point de vue de l'hygiène publique* » par M. le docteur J. Jeannel.

— Tombola.

Nous trouvons dans les *Annales de la Propagation de la Foi* des renseignements intéressants sur la situation de l'œuvre.

Le produit des offrandes pour 1881 atteint 6,906,058 fr. 19 c. C'est le total le plus important qui ait été obtenu jusqu'ici.

Dans ce chiffre, le diocèse de Cambrai, en tête sur la liste d'honneur avec Lyon et Paris, figure ponr 231,538 fr.

L'audience correctionnelle de jeudi n'a pas offert un vif intérêt. Une seule affaire présentait quelque intérêt. C'est celle du nommé Desmazière, de la rue Colbert, à Lille, qui, étant ivre ces jours derniers, avait blessé sa fille d'un coup de marteau à la tête.

Un de nos confrères en avait fait : « Un drame à Wazemmes. »

Ce *drame* a abouti devant le Tribunal à une simple condamnation à 15 jours de prison.

Le sieur Vachœul, cocher, revenait l'avant-dernière nuit de Pérenchies, où il avait conduit une noce, quand le cheval prit peur. En voulant le retenir, Vachœul tomba de son siége, et dans sa chute se fit une large blessure à la base du crâne.

Le malheureux cocher ne survécut que quelques minutes.

Il a été reconduit hier matin à son domicile, à Lille.

M. Dhalluin, entrepreneur à Lille, s'étant endormi dans le tramways, s'éveilla entre le pont de Croix et le pont du Breucq, où il avait à faire. M. Dhalluin voulut descendre pendant la marche, et le conducteur s'y étant opposé, il usa de violence à son égard.

Il a été, pour ce fait, condamné aujourd'hui à 25 francs d'amende.

Trois nouvelles brigades de gendarmerie viennent d'être créées à Lille, Le Rosendael et Gouzeaucourt.

Lille a ainsi huit brigades.

Parmi les legs charitables stipulés dans le testament de Mme veuve Wallaert Crépy, de Lille, figure une donation de 50,000 fr. à l'œuvre des Invalides du Travail. Les fonds en ont été versés, il y a quelques jours.

Dans la journée de mercredi, un adroit pick-pocket a enlevé dans la poche de deux dames qui se promenaient dans la salle des Pas-Perdus de la gare, à Lille, leur porte-monnaie contenant l'un 40 fr., l'autre 12 fr.

M. Thévenin, opticien, installé sur le champ de foire, place de la Mairie, quoique vendant ses lunettes à très bas prix, autorise ses clients à changer celles qu'ils auraient achetées et dont ils ne seraient pas satisfaits. En conséquence, il conseille aux personnes qui désireraient se procurer de bonne lunettes ou un excellent pince-nez, de faire leurs achats au plus tôt car les derniers jours de la foire approchent.

Afin de pouvoir donner satisfaction à tout le monde, M. et Mme Thévenin préviennent le public que leur magasin restera ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 10 heures du soir, et il rappent aux personnes qui veulent donner à leurs enfants des jouets instructifs et amusant qu'ils ont fait de ces articles leur spécialité. Ils recommandent en particulier leurs jolis petits modèles de machines à vapeur fonctionnant au moyen d'une lampe à alcool et dont le maniement ne présente aucun danger.

Le magasin de M. Thévenin est situé place de la Mairie 1re galerie.

AU PALAIS-RAMEAU A LILLE

Ameublement. — (SUITE.)

M. Demeuter, de Bruxelles, s'est fait un grand renom dans la section d'ameublement. S'il a ici des rivaux sérieux, il aura toujours sur eux l'avantage immense de présenter une exposition *complète*.

Nous permettra-t-on ici, avant d'aller plus loin, une courte digression sur ce grand établissement bruxellois. Il le mérite à tous égards.

Cette maison, la première de toute la Belgique, et bientôt la rivale des maisons similaires de France, est arrivée, par le travail et les sacrifices de toute sorte, à occuper ce haut rang. Elle occupe plus de deux cents ouvriers, tant dans l'art de l'ébénisterie que dans celui de la tapisserie.

A Lille, à l'Exposition, son ébénisterie est représentée par une salle à manger Renaissance flamande, en noyer incrusté d'ébène et bois de Balettro. La finesse, la délicatesse des sculptures — excès de finesse peut-être — une variété infinie, font de cet ensemble un travail artistique complet.

Danse, salon-boudoir attenant, M. Demeuter semble s'être attaché à faire voir ce qu'un tapissier peut faire avec des étoffes de différents choix, étant donné qu'on le charge de transformer en salon une place n'ayant que les quatre murs.

Il y a parfaitement réussi.

Des tentures murales plissées et diaprées surmontent un lambris composé de moulures en bois foncé, formant cadre à de petits panneaux en tapisserie, qui attirent le regard et l'intéressent par des personnages à sujets variés, genre des vieilles tapisseries de Flandre.

Le plafond est en étoffe de soie, fond or, avec applications de fleurs brodées et peluche. C'est d'une richesse et d'un bon goût incomparables

Mais cela coûte cher, très cher même. Si! nous avons bien entendu, toutes ces belles choses représentent une liasse de quarante billets de mille francs. C'est si beau et si riche !

Il n'y aura pas que les amateurs qui resteront là devant en extase, je vous en donne ma parole.

. .

Les magnifiques produits de l'art industriel que nous venons d'admirer ne doivent pourtant pas nous arrêter dans notre route.

Nous sommes aujourd'hui dans la partie la plus attrayante de l'Exposition. Restons-y : elle nous ménage encore plus d'une agréable rencontre avec

Les Bois sculptés

M. Jules Heyde, sculpteur sur bois, à Lille, expose plusieurs spécimens de son talent artistique. Ce sont de beaux meubles en bois sculptés. Le bon goût uni à la solidité et à la commodité, telles sont, à notre avis, les qualités maîtresses du travail de M. J. Heyde.

Avec lui, mais non après lui, nous devons citer M. Chantry, un autre de nos concitoyens. Il ne nous a apporté qu'une seule cheminée Renaissance, en bois noir, mais d'un fini à désespérer toute concurrence.

Ce magnifique échantillon de la sculpture sur bois est orné de deux génies, qui suffiraient à eux seuls pour établir la réputation de leur auteur.

. .

Ici, une parenthèse, s. v. p.

Les deux spécimens de l'art local, dont nous venons de parler, ont été *faits en vue de l'Exposition présente*; ce ne sont pas des pièces fabriquées dès longtemps et réclamées à un magasin quelconque, pour figurer, le cas échéant, dans la première exhibition qui ouvrira ses portes.

Si faire vite et faire bien est la loi moderne du travail, les jurys devront tenir compte de ce mérite spécial, rehaussé par un talent réel.

Cette réserve peut et doit aussi s'appliquer aux trois maîtresses-pièces exposées par M. Buisine Rigot, de Lille. Ces bois sculptés, parfaits de forme et irréprochables d'exécution, sont venus en droite ligne de l'atelier au Palais-Rameau. L'un même, un riche autel byzantin, n'est pas complètement terminé : on avait travaillé pour l'Exposition, le jour venu; on voulut arriver et on arriva. Nous en remercions M. Buisine-Rigot; son exposition tient évidemment la première place entre ses pareilles.

Mais est-ce bien ici de *l'ameublement* ? Nous le pensons. C'est, en effet, par excellence, le complément de l'architecture sacrée; mais c'est ausis *l'ameublement* nécessaire des édifices consacrés au culte divin.

D'abord, voici un autel, style *gothique—flamboyant*, flanqué de pinacles, niches à personnages, statuettes délicieuses, ornements ajourés comme la plus délicate dentelle.

Ce très beau travail est destiné, pensons-nous à une église d'Angleterre.

M. Buisine-Rigot occupe encore la partie en regard du transept Nord. Le spectateur peut ainsi comparer deux styles, deux époques bien différentes.

En face des colonnettes élancées, des ogives qui semblent monter vers le ciel, regardez ce riche autel byzantin destiné à la cathédrale d'Aire-sur-l'Adour. Notre vénérable concitoyen, Mgr Delannoy, qui occupe ce siége épiscopal, n'a pas oublié qu'à Lille l'art religieux occupe la première place dans les ateliers de M.Buisine et il lui a demandé le splendide échantillon que nous admirons en ce moment.

L'autel est décoré en or et couleurs. Comme toujours dans les monuments de l'architecture byzantine, les ors dominent ; les couleurs sont vives et voyantes ; l'ensemble est une merveille.

M. Buisine-Rigot tient ici, une fois de plus, la tête de l'art lillois.

(*A suivre*) NADIR.

PETITES NOUVELLES DE L'EXPOSITION.

Le placement des billets de la loterie va grand train, surtout les dimanches et les lundis, jours d'affluence populaire au Palais-Rameau.

On sait qu'en entrant à l'Exposition, chaque visiteur reçoit un billet de cette magnifique tombola, avec le ticket qui lui permet de visiter les galeries.

On n'a pas été longtemps à apprécier cette combinaison ingénieuse qui donne une carte d'entrée gratuite à l'Exposition d'Art industriel. C'est en effet comme un remboursement immédiat de l'argent qu'on vient de débourser, doublé par l'espérance de gagner le gros lot et même un des petits.

. .

Vendu pour la loterie!

Quand je vous dis: Les petits lots, c'est tout simplement une manière de parler : Il n'y a pas de lots médiocres, parmi tous ceux que la Commission a déjà achetés avec le produit des guichets.

Vendu pour la loterie ! Voyez le nombre et la qualité des objets qui portent cette désignation et dites-moi si l'on a bien fait les choses !

. .

Et tenez, voici, sur notre passage, une charmante petite vitrine, toute pleine de montres suisses, du modèle le plus élégant et le plus récent. Qu'y lisez-vous ? Toujours la fameuse mention : *Pour la loterie* !

Or, savez-vous pourquoi la commission a fixé ici son choix ? Je vais vous le dire: L'attention est vraiment délicate et touchante.

Il y a quelques années, M. Collet — c'est le nom de l'exposant Suisse — était encore un simple ouvrier horloger, vivant péniblement et au jour le jour.

Il conçut l'idée de mettre l'horlogerie de son pays, réputée la première du monde, à la portée de tous. Il y réussit et aujourd'hui ses produits, où l'art a autant de part que l'industrie, sont en train de passer dans toutes les mains. M. Collet a été le premier exposant qui ait offert un don à la loterie. Depuis, il a eu de nombreux imitateurs.

. .

En lisant la nomenclature déjà bien longue des objets achetés pour la loterie de l'Exposition, une particularité me frappe.

Je souhaitais l'autre jour au lecteur d'avoir l'embarras du choix. Savez-vous que cet embarras pourra, dans certains cas, être très réel.

Supposez un peu un brave et digne travailleur, dont tout le domaine consiste en une chambre et pas du tout en vastes écuries ou remises; supposez-le favorisé, pour une fois, par la Fortune et gagnant du coup une voiture de maître !

Ou bien encore, un des riches pianos que l'Exposition met sous nos yeux, lui qui, en fait de gammes, n'a jamais connu que celles du *P'tit Quinquin* et de *l'Habit d'min vieu grand'père*, de notre poète Desrousseaux !

Voilà un homme empêché !

Qu'il se tranquillise ; le cas a été prévu. La Commission, d'accord avec les vendeurs, a stipulé que les objets de haute valeur pourraient être échangés, séance tenante, contre de beaux écus sonnants et trébuchants, ou contre les magnifiques vignettes bleu-pâle du papier Joseph de la Banque de France.

Puissiez-vous n'avoir, en votre vie, que ce charmant embarras, mon cher lecteur.

NADIR.

LES ARTISTES DU NORD AU SALON

Labbé, Henri, de Lille. — Ferme flamande.

Lalande, Eugène, d'Amiens. — L'automne aux environs de Paris.

Lefebvre, Augustin, de Roubaix. — Portrait de M. C...

Le Lièvre, Maurice, de Lille. — Danse de nymphes.

Lematte, Jacques, de St-Quentin. — Bourgeois de Reims : Les six principaux bourgeois de Reims reçoivent une charte du Régent de France, les autorisant à fortifier et à défendre leur ville contre les Anglais, 1358.

Leroy, Charles, de Lille. — Méditation sur la mort.

De Lispré, Ulric, de Lille. — Ruisseau sous bois, aux sources d'Arcier, (Doubs).

Louchard, Fernand, de Saint-Quentin. — Le repos.

Mage, Léon, de Nesles. — Une boucherie.

Mlle Malézieux, Caroline, de St-Quentin. — Portrait de Mlle M...

Mlle Malézieux, Laure, de St-Quentin. — Jeune martyre ; tête d'étude.

Margottet, de St-Quentin. Portrait de M. C...

Masson, Ernest, de Paris. — Causerie.

Masson, Jules, de Maubeuge. — Portrait de Mme B...

Matifas, Louis, d'Amiens. — Environs d'Ailly.

Merlin, Victor, de Lille. — Portrait de M. R. Bravais. — Portrait de Mme M...

Micheau, Edouard, de Lyon. — Portrait d'enfant.

Michel, de Fins. — Le Christ au tombeau.

Moreau-Deschanvres, Auguste, de St-Saulve. — Faucheur du Nord.

Moricourt, Léon, de Douai. — La danse Plougastel.

Nonclercq, Elie, de Valenciennes. — La Mort et le Bûcheron. — Portrait.

Pattein, César, de Steenvoorde. — Bulles de savon.

Petit, Constant, de Douai. — Portrait de Mme P...

Pinchart, Emile, de Cambrai. — Tentation de St-Antoine. — Retour de la fête.

Pirmez, Ch. — Portrait de M. B... — Portrait de Mlle Léonie T...

Pluchart, Henri, de Valenciennes.— En octobre: Flandre.

Richet, Léon, de Solesmes. — Confidence. — Paysage; Allier.

Richner, Louis, d'Abbeville. — Le moine à la Ferté-sous-Jouarre.

Sautai, Paul, d'Amiens. — Fra Angelico de Fiesole.— Intérieur de l'église de Lavardin.

Sauvsige, Louis-Paul, de Lille. — Un départ à Scheveninghen.

Sauvage, M., de Lille. — Arrière-port à Ostende.

Scalbert, Jules, de Douai. — Une fausse alerte.

Schoutteten, Louis, de Lille.— Crépuscule.

Swynghedauw, Pierre, de Brouckerque.—Portrait.

Tattehrain, Francis, de Péronne. — Nos hommes sont perdus. — Débarquement de harengs.

Wilet, Albert, de Valenciennes. — Le soir pendant les grandes manœuvres.

Weerts, Jean-Joseph, de Roubaix. — Joseph Bara.

Winter (Pharaon de), de Bailleul. — Portrait de M. Petyt.

Lecreux, Gaston, de Lille.— Un banc de jardin; l'Allée des Platanes.

(*A suivre*).

Douai. — Le 20 février dernier, dans la fabrique de limes, une discussion éclata entre le jeune Achille Branche, âgé de 14 ans, tourneur en fer, et le sieur Eugène Letanneur, âgé de 24 ans, émouleur de limes.

Dans le cours de la discussion, Branche saisit une lime et en porta un violent coup à la tête de son adversaire.

Depuis ce temps, Letanneur se plaignit de vives douleurs et entra à l'hôpital pour s'y faire soigner; mais la blessure qu'il portait était mortelle et, jeudi dernier, il succombait aux suites du coup qu'il avait reçu.

La justice a ouvert immédiatement une information.

Orchies. — Lundi vers cinq heures 1/2 du matin, un accident est arrivé à la gare de notre localité.

Le nommé François Mascret, âgé de 32 ans, chauffeur, a eu les deux jambes broyées par une locomotive qui faisait la manœuvre.

Le blessé a reçu les premiers soins du docteur Sturné qui a jugé l'amputation nécessaire.

L'accident est dû à l'imprudence de la victime qui a voulu monter sur la locomotive pendant qu'elle était en marche, et sans être appelé par son service.

L'état de Mascret est désespéré, il est marié et père de trois enfants en bas âge.

Elincourt. — Voici un accident qui prouve, une fois de plus, combien il faut être prudent quand on est obligé de prendre une médecine purgative.

Un petit cultivateur d'Elincourt avait mêlé à sa boisson, et étant à jeun, du sel d'Angleterre. Jusque-là tout était bien.

Mais au bout de quelques heures, ne voyant pas le médicament produire l'effet désiré, il but de la bière. Cette simple boisson fit sur le cultivateur un effet foudroyant. Il enfla et, en moins de vingt-quatre heures, mourut malgré les soins qui lui ont été prodigué.

Le Cateau. — Dimanche à 11 heures 1/4 du soir, un cultivateur de Montay, nommé Lejeune Eugène, âgé de 56 ans, s'en retournait à Montay après avoir passé la soirée au Cateau. Il fut rejoint par un nommé Eloire Zéphir, âgé de 30 ans, tailleur, domicilié au Cateau, qui l'attendait dans la rue, et qui, après l'avoir empoigné par les vêtements, lui dit : « Je t'attendais. Voici 25 ans que tu as tué mon père en le précipitant dans un ravin ; aujourd'hui je vais te tuer à ton tour pour le venger. »

Lejeune se débarrassa non sans peine de son adversaire et s'enfuit au bureau de police,

Il n'y rencontra aucun agent et il regagnait son domicile par un autre chemin lorsque de nouveau il rencontra Eloire qui, cette fois, s'était débarrassé de son paletot et de son chapeau.

Lejeune cria : au secours ! à l'assassin ! Dès passants intervinrent et l'accompagnèrent jusqu'à Montay afin de le délivrer de son furieux adversaire qui, même devant eux, avait renouvelé ses menaces du mort.

Sur la plainte de Lejeune, la gendarmerie a dressé procès-verbal de ces faits contre Eloire.

— Lundi, vers cinq heures du soir, un petit garçon de trois ans, demeurant faubourg de Cambrai, est tombé si malheureusement près de l'abreuvoir qu'il s'est fait à la tête une blessure très grave.

Un moment plus tard, vers six heures et demie, une petite fille de trois ans et demie, Emilia Catelain, habitant la même maison, est tombée du premier étage dans la cour et s'est cassée la cuisse. Son état est aussi satisfaisant que possible.

Landas. — Le sieur Delagrange, sabotier à Landas, en tombant malheureusement sur le bout d'un arbre qu'il voiturait, se fit des blessures tellement graves à la tête, qu'il en est mort quelques instant après.

Villers-Guislain. — Dimanche dernier, à neuf heures du soir, une incendie dont la cause est inconnue, a consumé malgré les plus prompts secours, cinq maisons et quatre granges appartenant à divers tisseurs de cette commune.

Les pertes, couvertes par diverses assurances, s'élèvent à 8,280 francs.

Calais. — Chaque année voit revenir à cette époque la fête des sauterellières, (les crevettes, à Calais, s'appellent des sauterelles) cette race de femmes si courageuses qui sans se soucier de la bise et des froides lames s'en vont tous les jours de l'année pêcher la crevette. — Cette fois encore, comme les années précédentes, c'est Mme Levasseur qui est la reine de cette corporation, par le droit de ces 75 ans, qu'elle porte très allégrement et qu'elle espère bien voir augmenter encore, grâce à sa bonne et solide constitution.

COUR D'ASSISES DU NORD

PRÉSIDENCE DE M. MAUFLASTRE.

CONSEILLERS : DANNOY ET VAUDELET.

MINISTÈRE PUBLIC : M. CHALOUPIN.

Audience du 4 mai 1882.

2e affaire. **Attentat à la pudeur.** — L'accusé est le nommé Demaury Henri Joseph, ouvrier tailleur, habitant Denain, Me Legrand est chargé de sa défense.

Cette affaire est renvoyée à jeudi.

Audience du 5 mai

1re affaire. — **Attentats à la pudeur.**

L'inculpé Catteau J. B. J. est âgé de 52 ans, il habitait Frelinghen, au moment où se sont accomplis des faits qui ont motivé son arrestation. Me Renault du Mothes présente sa défense.

Catteau est condamné à un an de prison.

2e affaire. — **Attentats à la pudeur.**

Cette affaire, assez grave surtout par le nombre des enfants victimes de la lubricité de l'inculpé, concerne un vieillard de 64 ans, nommé X..., retraité des douanes à Roubaix.

Défenseur Me Gobert.

L'audience continue.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 MAI. — Léopold Wilfart, rue Cadeau, maisons Bourgois. — Alice Coucke, rue Charles Quint, 6. — Joséphine Vienne, rue des Fossés prolongée, fort Desprez, 48. — Palma Fourmentraux, rue du Duc, 230. — Elise Lefebvre, rue de Babylone, 29. — Léon Decottignies, Grande-Rue, 98. — Marie Bayart, rue de l'Epeule, 3. —Henri Parsy, rue de Choiseul, fort Mullier, 17. — Désiré Jambon, rue des Arts prolongée, 23.—Edouard Verdoncq, rue d'Alma, fort Frasez, 33.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 MAI. — Henri Dujardin, 4 ans, rue des Longues-Haies, cour Tranquille, 5. — Reine Declerck, 55 ans, ménagère, rue Voltaire, cour Montagne.

MARIAGE du 3. — Léon Lotthé, 24 ans, licencié en droit et Thérèse Screpel, 21 ans, sans profession.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

NAISSANCES

Du 4 mai. — Maria Salmon, rue Dervaux. — Esther Burbure, rue des Coulons.

DÉCÈS

Du 4. — Angèle Delobelle, 7 mois, Croix-Rouge.

MARIAGES

Néant.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Roger-Chieus**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Marie-Julie-Léocadie Chieus**, décédée à Roubaix, le 4 mai 1882, à l'âge de 29 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles, qui seront chantées le samedi 6 courant, à heures, à la Messe de Convoi qui sera célébrée le dimanche 7, à 8 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 8, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Fabricants, 30.

Les amis et connaissances de la famille **Mercier-Boucly**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur **Charles Mercier**, décédé à Roubaix, le 5 mai 1882, à l'âge de 50 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 8 courant, à 8 heures, en l'église Saint Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Cadeau, 35.

Les amis et connaissances de la famille **De Haes-Lesoing**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Perpétue-Florentine Lesoing**, décédée à Roubaix, le 4 mai 1882, à l'âge de 75 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels